

Saint-Pantaléon-de-Larche, le 19 mars 2019

COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHÉ

COMMUNIQUE DE PRESSE

SAINT-PANTALEON-DE-LARCHÉ DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE CINERAIRE

L'offre cinéraire du cimetière de Saint-Pantaléon-de-Larche se développe avec une nouvelle proposition, le jardin des roses.

Longtemps considérée comme marginale l'incinération connaît un essor spectaculaire. Elle aurait été multipliée par trente en trente ans répondant aux nouvelles attentes des familles et des défunts en matière d'inhumation. Considérée comme plus hygiénique ou plus écologique, c'est une pratique en plein développement y compris à Saint-Pantaléon-de-Larche. Pour les communes les plus importantes, la loi les oblige à créer des espaces cinéraires destinés à recueillir les cendres des défunts.

Saint-Pantaléon-de-Larche a largement dépassé ses obligations. En effet, la commune s'est dotée depuis longtemps d'un columbarium. Ces ensembles en granit permettent dans chaque case d'accueillir les urnes.

Plus récemment, un jardin du souvenir a été aménagé. Il est spécialement conçu pour ceux qui optent pour la dispersion.

La commune a développé son offre l'année dernière en aménageant des cavurnes. Il s'agit de petits monuments funéraires composés d'une cuve enterrée et recouverte d'une dalle en granit. Elles permettent d'accueillir plusieurs urnes mais offrent des possibilités de personnalisation plus proche de celle d'un caveau qu'avec le columbarium.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

Dans ce même esprit de la personnalisation, les services techniques municipaux viennent de paysager une petite zone du cimetière. L'aménagement est à la fois minéral et végétal. Les urnes sont toujours installées en sous-sol dans un contenant étanche mais leur présence est à la fois marquée par un rosier dédié à la concession et une dalle en ardoise.

Ce nouveau concept proposé par la commune est inspiré d'offres proposées dans l'est de la France. Il est unique dans notre secteur.

Si 51% des français se disent favorables à l'incinération, ce mode d'inhumation est certes une réponse aux besoins d'extension des cimetières, mais c'est aussi une alternative économique pour les familles.

En effet, une concession de trente ans pour une cavurne ou une place dans le jardin des roses représente une dépense de seulement 500 euros. Ce montant est très inférieur à une concession de terrain classique qui induit la construction d'un monument.

La commune en diversifiant son offre veut s'adapter à ce mouvement en direction de l'incinération et à l'évolution des mentalités. La municipalité porte une grande attention au cimetière qui bénéficiera cette année encore d'un programme de réfection du mur d'enceinte.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr

FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr